

Compte rendu du 19 septembre 2023

Réunion plénière

Lieu : Salle polyvalente – Pôle de Vie Sociale - 3 place Renée Dufour - Lyon 2

Présents : Tatiana Amaro, François Colas-Dobelli, Arnaud Delaunay, Fabienne Dobelli, Gaëtan Gory, Halima Kessous, Dorothée Lemaire, Edith Raveaud, Maud Reynaud, Jacqueline Thomas

Excusés : François-Xavier Bon, Jean-Stéphane Chaillet, Nora Charnay, Marie Annick Durillon, Françoise Humbert, Gabriel Simunek

Secrétariat : Maud Reynaud

Ordre du jour :

1. Gestion de la canicule estivale
2. Déploiement des bornes de la Métropole collecte des déchets organiques
3. Retour sur le projet de classement du souterrain entre les 2 anciennes prisons décoré par les détenus et D. CHAMIZO
4. Prochaine réunion plénière
5. Animation du quartier et prévention :
 - Prochaine réunion commission projets et urbanisme
 - Prochain évènement "Camille Georges en Fête" - Mercredi 25/10/2023 - 14h à 18H
 - Préparation projets de budget APICQ (appel à projets initiatives des CQ) : Fête de printemps - Handisport - JO 2024
 - Projets de budget participatif : point d'étape
6. Consultation lieu pour des activités foraines
7. Réunion de la commission sécurité et cadre de vie : projet d'ordre du jour, information sur la sécurité au sud des berges de Saône, présence de la Mairie d'arrondissement
8. Questions diverses

1. Gestion de la canicule

Dans le quartier, 2 sites climatisés ont pu être ouverts en plus des lieux frais « cartographiés » par Métropole/ Ville : le pôle de vie sociale de la MJC et la bibliothèque du 2ème. Un gymnase climatisé a également été ouvert : celui rue d'Enghien.

Nous avons fait une demande au Café Daddy pour étendre leur ouverture qui est notée limitée aux résidents de Rinck et au PVS qui avait ouvert afin d'étendre les jours et horaires d'ouverture pour inclure la matinée.

Ce devrait être fait pour le PVS, suite à notre demande, réponse apportée par Nils AINAS, le directeur de la MJC.

Le café Daddy est ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 17h30 et déjà identifié par le site de la Ville de Lyon comme endroit "refuge" en cas de canicule auprès des seniors : dans ce cas, il est ouvert à tous, y compris non-résidents de Rinck, mais adhésion à prix libre obligatoire. Il se pose la question du mois d'août et des lundis où le café est fermé au public. Benjamin, responsable du café Daddy Perrache, annonce qu'ils vont travailler ce point pour 2024. Un élargissement des horaires lui a également été suggéré (18h semble possible a minima).

Il est aussi décidé de formuler aussi une demande pour la patinoire.

La cartographie des lieux frais de la ville n'est pas à jour, ce qui est signalé par fiche navette.

<http://cartes.lyon.fr/adws/app/6f9b75c7-54cc-11e7-b18b-69f829fb2e01/index.html>

Maud fait une fiche navette en ce sens et continue à discuter avec les associations concernées.

Le conseil de quartier salue l'ouverture gratuite des musées par la Ville et la Métropole pendant les épisodes caniculaires et l'initiative d'accès libre de l'espace de vie sociale de la MJC.

2. Déploiement en cours des bornes de la Métropole pour la collecte des déchets organiques

60 à 70 bornes sont déployées sur l'ensemble du 2^{ème} arrondissement (y compris nord des voutes), 26 annoncés dans notre quartier.

<https://www.grandlyon.com/services/je-composte-mes-dechets>

Le Conseil de quartier a été consulté pour leur implantation. Maud demande à ce que les membres du CQ vérifient les modifications demandées par nos soins pour les composteurs proches de chez eux (cf carte v1 en PJ avant nos demandes).

Nos suggestions de modifications :

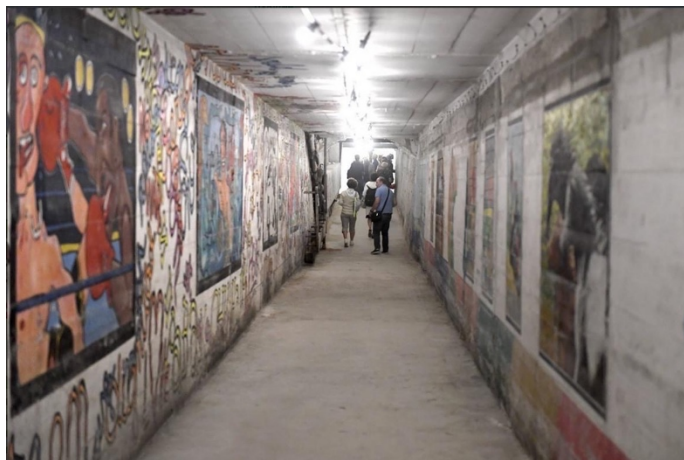
- PC 59 et PC 60 trop proches, déplacer l'un vers l'angle Bayard/Smith
- Aucun DALIM au sud de la rue Montrochet, vers les nouveaux îlots déjà occupés : en rajouter un au sud rue Montrochet vers l'École Eugénie Brazier ou la rue De Pury (côté Rhône) et un côté Saône vers l'immeuble Icône architecte Jean Nouvel
- En ajouter un à la Station Mue pour la période estivale
- Il en manque également quai Rambaud un pour les Péniches le long du quai : peut-être vers le jardin Gabriel Rosset
- Espacer PC 54 et PC 44 et le PC 50 et PC 48 ou en déplacer un au nord ou dans une zone que nous avons signalée
- Reculer le PC 57 vers le nord plutôt que de le laisser face à l'école sans habitants des 2 côtés

Les bornes à compost peuvent cohabiter avec les composteurs de copropriété qui ne contiennent que des déchets verts. Les bornes acceptent tous les autres déchets organiques : les os, la viande, le pain, les déchets huileux et les déchets verts...

Nous devrions avoir des informations complémentaires sur l'ouverture et les consignes ainsi que la remise de bio seaux, sinon, des sacs krafts (passage depuis des agents de la Métropole dans le quartier).

3. Retour sur le projet de classement du souterrain entre les 2 anciennes prisons décoré par les détenus et D. CHAMIZO

Le CIL Sud Presqu'île Confluence a organisé avec la Métropole de Lyon les 2èmes Journées Européenne du Patrimoine (JEP) dans le souterrain décoré des œuvres de Didier Chamizo, précurseur du street art, et de son équipe de codétenus entre les anciennes prisons Saint Paul et Saint Joseph. Nous soutenons le projet de classement de ce souterrain porté par le CIL avec le soutien de la mairie de 2ème arrondissement et de la Ville de Lyon. Plusieurs membres du CQ ont participé cette année en tant que bénévoles à ces visites !



La présentation ci-dessous est issue d'un texte élaboré par le CIL. Photos : bénévoles CIL / CQ
Ce souterrain a été oublié après la désaffectation des prisons, transférées à Corbas en 2009. Il avait essentiellement une fonction de logistique sécurisée pour transférer les repas ou les prisonniers d'un bâtiment à l'autre, l'ensemble carcéral n'ayant qu'une seule infirmerie, une seule unité de production de repas... Aujourd'hui, la partie visitable du souterrain appartient à une copropriété qui accepte de l'ouvrir pour les JEP et une petite partie serait visible du côté de la fac catho (UCLY) qui a construit un mur en béton pour le clôturer.

Ces visites pendant les JEP sont donc exceptionnelles.

Les 2 prisons, construites l'une en 1830 et l'autre en 1860, s'inspiraient des principes hygiénistes afin d'offrir un environnement de vie sain aux détenus. Devenues insalubres et surpeuplées, elles comptaient plus de 900 détenus pour un potentiel maxi de 340 places en 2008. Les cellules de 9 m², au départ conçues pour 1 seul prisonnier, étaient occupées par 3 voire 4 détenus avec leurs toilettes installées dans la même pièce.

Il était prévu après la désaffectation de détruire les bâtiments en vue d'un programme immobilier. Cependant, il y eut une mobilisation citoyenne qui a porté ses fruits. Les parties considérées comme remarquables ont été conservées et une faculté ainsi que des immeubles d'habitation ont été construits sur le site.



Le prisonnier le plus tristement connu est Klaus Barbie emprisonné pendant 4 ans.

Didier Chamizo, artiste français né en 1951, est toujours en activité à ce jour. De renommée internationale, considéré comme le précurseur du Street Art en France, on retrouve dans le souterrain les caractéristiques principales de son style : précision du dessin, couleurs vives, peinture figurative et engagée.

En parallèle de sa carrière, il a un passé de délinquant pour des braquages proche des groupuscules libertaires. Les braquages servant à financer leurs actions. Il a passé plusieurs années en prison dont 2 incarcérations ici même (au total 14 ans à Lyon). C'est lors de sa deuxième incarcération qu'il

a obtenu une autorisation de l'administration pour peindre ces murs durant l'été 1989, avec une équipe de détenus dont les noms figurent sur les fresques.

En prison il a continué ses activités artistiques et a exposé ses toiles dans des galeries extérieures en commun avec des artistes connus tels que Peter Klasen, Errò, Ben, Combas... Il a reçu le soutien de nombre grandes figures du monde de l'art, dont Alain Dominique Perrin, ancien président de Cartier International et fondateur de la Fondation Cartier pour l'art contemporain.

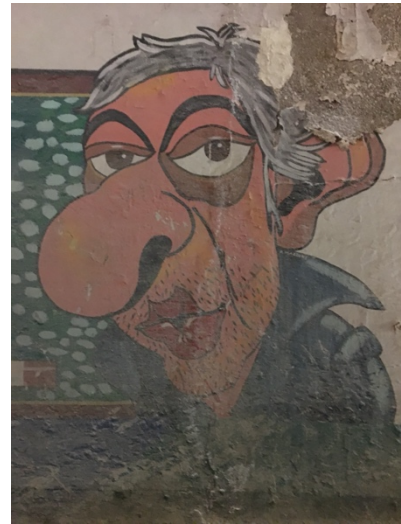
Il a été libéré en 1991 et vit à Paris, depuis sa grâce présidentielle par François Mitterrand en 1993.

C'est encore à 72 ans un artiste très demandé qui réalise de nombreux projets, collaborations et expositions.



Un projet de classement de ce souterrain est en cours : a priori, la DRAC aurait émis un avis favorable pour démarrer le processus de classement, qui prendra probablement quelques années.

Cela est d'autant plus important que ce souterrain et les fresques se détériorent rapidement et ont besoin d'une protection. Cf les photos ci-dessous



Nous proposons un courrier de soutien du CQ à cette procédure à adresser à la SPL, la Métropole, la Ville.

Idées en vrac : participer à la sollicitation de mécènes : l'entreprise Norbert Dentressangle qui a refait les anciennes prisons, Olivier Ginon de GL Events, la fondation Bulukian d'art contemporain... Une agence « Repaire » de guides conférenciers avec visite de lieux insolites pourrait proposer des visites de ce souterrain.

Pour les prochaines visites des JEP, voire à d'autres occasion, associer les étudiants des écoles notamment l'ESMA, l'école de commerce Euridis Business, l'école de design Bellecour Ecole...

Il est proposé d'essayer de (re)solliciter Didier Chamizo pour qu'il soit soutien de ce projet voire futur réalisateur d'une fresque dans le cadre du budget participatif de fresque sur la gare de Perrache ou au moins d'une des arches de la rue Dugas-Montbel, si la ville de Lyon l'accepte évidemment.

4. Prochaine réunion plénière

La **prochaine réunion plénière est prévue le mardi 21 novembre à 19h30** (heure et lieu à confirmer), aura lieu **avec invitation de Valentin Lungenstrass, adjoint au Maire de Lyon** délégué Mobilité - Logistique urbaine - Espaces publics. Le maire du 2^{ème} arrondissement et l'adjoint JS Chaillet du 2^{ème} devraient être présents.

Les points que nous proposons sont :

- Plan de circulation y compris le devenir de la navette S1
- Retour sur la rue des enfants
- Perspectives d'évolution du stationnement (voitures, cycles)
- Projet de forêt urbaine
- Évolutions du projet du Centre d'échange de Perrache
- Présentation du projet de réaménagement de la Presqu'île

○ Prochaine réunion commission projets et urbanisme :

Comme déjà évoqué, une « réunion en marchant » sera organisée en journée pour préparer cette réunion : **visite du quartier le samedi 11/11/2023 – RDV à 14h place des Archives** devant les anciens escalators.

5. Animation du quartier :

○ Prochain évènement "Camille Georges en Fête" :

La 2^{ème} édition de cette année est prévue pour le **mercredi 25/10/2023 de 14h à 18H** : elle vise à améliorer le lien social et faire se rencontrer les habitants autour de cette place pour apaiser les relations tendues avec certains adolescents qui perturbent parfois l'ordre public. La place a été réaménagée pour diminuer les nuisances constatées (démontage de la pergola pour supprimer l'accès à la voir ferrée, moins de nuisances sonores et de squattage), ce qui semble avoir fonctionné. En revanche, on constate un déplacement des nuisances sonores vers la place de l'Hippodrome ou le point de deal. Cette rencontre des différents publics pourrait permettre d'apaiser les choses avec ces jeunes, en les faisant rentrer en contact avec les autres habitants et notamment via les bénévoles. **Plusieurs chantiers participatifs sont ainsi prévus avec la Sauvegarde 69 et tous les jeunes seront en binôme avec un bénévole « adulte ».**

Maud lance un appel à bénévoles pour aider la MJC et créer des contacts avec ces jeunes : Marie-Annick, Edith, Maud sont déjà volontaires en tant que bénévoles.

○ Préparation projets de budget APICQ (appel à projets initiatives des CQ) : Fête de printemps - Handisport - JO 2024 : préparation déjà en cours avec la SPL

Le conseil de quartier prévoit de refaire une grande fête au printemps intergénérationnelle avec les écoles, parents d'élèves, partenaires associatifs du quartier et la SPL Lyon Confluence. La date serait plus tardive (dimanche 5/05 ?) pour espérer un temps plus clément et moins en soirée.

La thématique de 2024 serait en résonance avec les JO et particulièrement les JO paralympiques avec la participation déjà validée de l'association du Handisport Lyonnais. Des olympiades paralympiques pourraient être organisées avec du matériel dédié toute la journée.

Nous aurions besoin d'encore plus de bras et d'énergies de membres du CQ !

- **Projets de budget participatif : point d'étape**

Nous n'avons pas de nouvelles récentes pour l'instant de la ville de Lyon : le projet de plans avance pour la place de l'hippodrome, après une concertation sur le terrain avec des membres du CQ. La réalisation serait pour décembre 2023. Pour le changement des toilettes sur la place, le marché serait en cours (calendrier inconnu).

Pour la fresque sur la gare de Perrache, pas de nouvelles.

6. Consultations activités foraines : retour

Nous avons été consultés par V. Lungenstrass pour envisager la tenue de vogues / cirques dans le quartier : l'espace pour les vogues est assez flexible en taille et configuration (ex : la vogue de Monplaisir occupe un peu plus de 1000 m²), pour les cirques nécessité minimale de 4000 m², qui ne peut être « en longueur ».

Il n'y a pas eu de consensus car il nous semble difficile de trouver des espaces suffisants pour des vogues et notre quartier est enclavé en termes d'accès voitures venant de l'extérieur. Il y a en effet un goulet d'étranglement lié aux cirques pour la circulation des habitants travaillant hors de Lyon et des travailleurs venant de l'extérieur. La surface nécessaire à un cirque paraît impossible à trouver dans le quartier.

Il ne nous paraît pas forcément simple de recevoir une vogue dans le quartier car elle serait probablement compacte et vu la volonté d'apaisement de la circulation, les accès voitures, stationnements et accès secours sont limités.

Les lieux évoqués sont :

- vers la place F. Mitterrand jusqu'au-devant du centre commercial, prolongée à l'arrière du CCommercial côté rue Montrochet :
 - Avantages : peu d'habitants, zone piétonnisée apaisée mais passante, bien desservie par les transports en commun (2 Trams, stations vélo'v, Bus S1) –
 - Inconvénients : risques liés à la darse, aux jardins aquatiques, zone en zig zag, desserte en voiture très compliquée, parkings éloignés (LPA) ou chers (Centre Commercial)
- Entre la Sucrière et le bâtiment noir - Pavillon 52 :
 - Avantages : peu d'habitants, et dans le futur, desservie par 1 Tram, stations Vélo'v, Bus S1 (si maintenu ?), zone de fête et de sorties
 - Inconvénients : déjà beaucoup de nuisances pour les habitants des péniches, risques liés à la Saône, mal vidéo-surveillée, des agressions récentes, déjà beaucoup d'évènements diurnes et nocturnes, parkings vite saturés, impossibilité d'accès secours si engorgement voiture (déjà arrivé)
- Sur les quais de Saône vers l'embarcadère et sur les quais hauts :
 - Avantages : peu d'habitants très proches, stations Vélo'v, zone de sorties
 - Inconvénients : desserte par les trams un peu éloignée, déjà beaucoup de nuisances pour les habitants des péniches, risques liés à la Saône, peu de parkings

7. Réunion de la commission sécurité et cadre de vie : projet d'ordre du jour, information

Pour l'instant, pas de demande particulière de réunion car les problèmes persistent (point de deal place des archives). JS Chaillet, adjoint à la sécurité du 2^{ème}, nous a fait passer une information concernant la zone vers le cube vert où il y a plusieurs agressions violentes récemment en nocturne. Des réunions sécurité ont eu lieu entre ville, mairie d'arrondissement, police, etc...

8. Questions diverses

- Répondre au questionnaire envoyé par la MA2 sur la « Presqu'île à vivre » : **Tatiana va se renseigner pour ceux qui ne l'auraient pas reçu s'il est possible de le récupérer autrement**
- Signalement sur les tentes quai Riboud, sur le cours Bayard : refaire un signalement au CCAS pour venir voir ces sans-abris – s'il y a une sollicitation sur Toodego, il peut y avoir un nettoyage en cas de besoin par les services de la Métropole. **Faire une fiche navette : Tatiana s'en occupe**
- Pollution par le plomb de l'eau de la nouvelle école Eugénie Brazier : situation connue depuis le printemps pour les 4 nouvelles écoles ouvertes, à la suite de contrôles de la qualité de l'eau et de l'air fait par la Ville. L'eau potable n'est pas polluée avant l'école : ce seraient les nouvelles conduites d'eau internes qui pourraient être responsables.